

ET POUR LES PLUS GRANDS, LE TÉMOIGNAGE D'UNE FEMME ORIGINAIRE DU CONGO RDC...

Comme Moussa, c'est vers quinze ans que nombre de mes pensées se sont tournées vers « Paris-Paradis ». Pourquoi de telles pensées ?

Principalement pour des raisons économiques : au pays, pas ou peu de travail, et surtout pas en relation avec mon niveau d'études. Je ne connaissais pas de personne bien placée et je n'avais pas non plus les moyens de verser un bakchich...

Si j'obtenais un travail, mon salaire ne me permettrait pas de vivre décemment, ni d'avoir ma propre maison, ou de pouvoir nourrir correctement mes enfants... Pas non plus d'espoir d'amélioration à court ou à moyen terme.

Mais avec un travail en Europe, je pouvais espérer aider ma famille restée au pays. Les images que la télévision me montrait renforçaient ce désir de partir !... Ainsi que les paroles de ceux qui revenaient d'Europe pour les vacances, ou des artistes qui vivaient entre Europe et Afrique. Ils embellissaient la réalité et fanfaronnaient, prétendant qu'à mon arrivée on me donnerait maison, travail, voiture...

Quant à ceux, plus réalistes, qui me mettaient en garde, je ne les croyais pas, tout simplement !!!

Et puis je voulais partir aussi pour des raisons plus subjectives, de l'ordre du fantasme, comme :

Prendre un petit déjeuner, faire trois repas par jour, boire un vrai verre de lait, manger de la charcuterie, voir et toucher la neige, découvrir l'absence de terre battue, car là-bas tout est pavé ! Découvrir un autre ciel, etc.

Quel bilan dresser après toutes ces années en France? « Paris-Paradis » porte-t-il bien son nom ?

Oui, c'est sans hésiter que je peux parler d'un bilan largement positif. À l'arrivée, en Europe, c'est tout de même un sentiment de déception qui a prévalu, car, sans papiers, difficile d'avoir un vrai travail et donc des ressources suffisantes. Mais malgré tout, ma nouvelle situation était bien meilleure que celle laissée au pays.

Après cette période transitoire et bien des difficultés, j'ai réussi à me faire régulariser, à décrocher un vrai emploi, et à avoir une vie « normale » : mon mari m'a rejointe, nos enfants font des études, nous pouvons aider la famille restée au pays.

Ma famille, comme toutes celles qui ont un ou plusieurs membres en Europe, est respectée et valorisée. Et lorsque nous rentrons en Afrique pour les vacances, nous sommes des symboles de la réussite, des personnes « importantes », tels un roi et une reine à qui l'on ouvre toutes les portes !

Aussi, je pense que, pendant quelques années encore, beaucoup de jeunes seront « accros » au sirop de « Paris-Paradis » !

Danny*, février 2011.

* Elle souhaite rester anonyme (demande de nationalité en cours).

Même si certains moments ont dû être difficiles, l'aventure de Danny s'est bien terminée. Aujourd'hui, elle est travailleuse sociale. Henri, son mari, qui a trouvé un emploi un mois après sa régularisation, est chef d'équipe dans le bâtiment. Ils vivent en Seine-et-Marne avec leurs enfants.

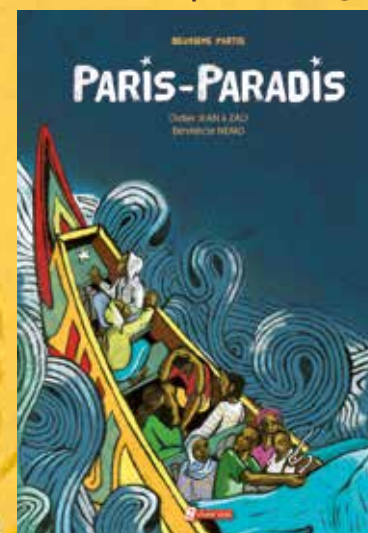
Mais Danny est arrivée en France en 1988. À présent, les lois anti-immigration se sont durcies et c'est une véritable chasse à l'homme que mènent les gouvernements européens contre les sans-papiers. La police vient chercher les enfants jusque dans les écoles. Les familles, y compris les bébés, sont enfermées dans des centres de rétention avant d'être reconduites à la frontière. Et les autorités ne se soucient pas de ce qui les attend à leur descente d'avion. Quant aux régularisations, elles sont délivrées au compte-gouttes.

Pour ceux qui passent entre les mailles du filet, leur nouvelle vie ne les laisse jamais en paix, car, devenus clandestins, ils sont des proies faciles pour les patrons indécents ou les fonctionnaires zélés.

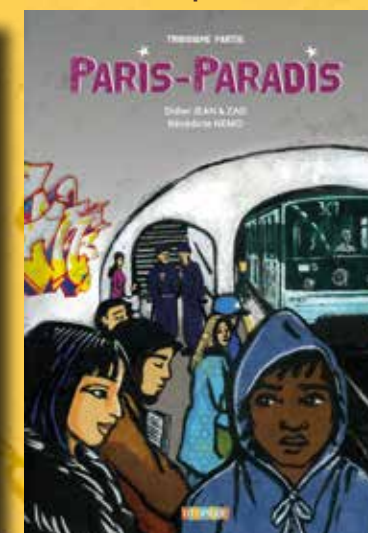
L'histoire de notre héros est le reflet d'une réalité vécue par de nombreux candidats à l'émigration. Moussa personnifie ce mouvement d'hommes et de femmes qui aspirent à une vie meilleure en suivant parfois le chemin des mirages.

C'est pourquoi nous avons voulu donner une suite à cet album. DJZ

Deuxième partie - 2013



Troisième partie - 2016



En ce début d'année 2016, la quatrième partie reste à écrire.